

Charte de Protection des Données Personnelles

En Février 2018, le 1er ministre a annoncé le projet visant la réforme du dispositif de soutien à l'exportation. Dans ce contexte, Business France s'est vu confier par le Gouvernement la mise en œuvre de la refonte du service public de soutien aux exportateurs.

L'objectif de cette réforme est l'augmentation du nombre d'exportateurs et du volume des exportations. Pour cela, un « guichet unique » de l'export est créé en région, la Team France Export, avec des équipes communes Business France et Chambres de Commerce et d'Industrie en France et son pendant digital, la plateforme des solutions.

La plateforme des solutions vise à :

- ✓ Fournir des outils aux entreprises quel que soit leur profil (parcours différenciés) pour les aider à structurer et accélérer leur développement international ;
- ✓ Constituer de manière organisée un véritable centre de ressources et de conseils
- ✓ Structurer l'alliance des opérateurs publics (CCI/ Business France en particulier)
- ✓ Impliquer tous les autres acteurs publics régionaux ou nationaux (Bpifrance, Direccte, Douanes, CCEF...) et les acteurs privés

Ce projet de guichet unique a pour objectif d'aider les entreprises qui souhaitent se développer à l'exportation (ci-après désigné les « **Utilisateurs de la Plateforme** ») notamment par la fourniture d'informations et de contenus ciblés en fonction de leur projet via la plateforme des solutions disponible à l'adresse suivante : www.teamfrance-export.fr (ci-après la « **Plateforme des solutions** »).

Business France, en tant que propriétaire de la Plateforme des solutions et point de contact principal, assure directement la collecte des données personnelles des Utilisateurs de la Plateforme et leurs traitements.

Dans ce cadre, les engagements de Business France, établissement public à caractère industriel et commercial sis au 77 Bd Saint Jacques 75014 PARIS, agissant en tant que responsable du traitement au sens du Règlement Général sur la Protection des Données n° 2016/679 (dit RGPD), sont exposés ci-après.

Responsable du traitement – données traitées

1. Business France agit en tant que responsable de traitement de données à caractère personnel évoqués dans la présente Charte.
2. Business France a désigné un délégué à la protection des données personnelles dont les coordonnées sont les suivantes : dpo@businessfrance.fr
3. Dans le cadre des traitements de données à caractère personnel dont les finalités sont présentées ci-après, Business France collecte et traite les données de civilité, coordonnées et

fonctions professionnelles des Utilisateurs de la Plateforme ayant pour finalité la gestion de leurs demandes et le cas échéant de la relation clients.

Finalités et bases juridiques des traitements

1. Les traitements mis en œuvre par Business France le sont pour assurer les finalités suivantes :
 - Gestion des demandes de conseils/solutions pour un projet à l'export, formulées par les Utilisateurs de la Plateforme via la Plateforme des solutions, fournis par les partenaires de la Team France Export ou les prestataires/ fournisseurs de solutions
 - Gestion des newsletters, ou toute autre publication institutionnelle et économique
 - Prospection commerciale
 - Elaboration de statistiques
 - Optimisation de l'affichage de contenus adapté à l'Utilisateur de la Plateforme

2. Business France ne met en œuvre des traitements de données que si au moins l'une des conditions suivantes est remplie :
 - le consentement de l'Utilisateur de la Plateforme aux opérations de traitement a été recueilli;
 - l'existence de l'intérêt légitime de Business France, ou de celui d'un tiers, qui justifie que Business France mette en œuvre le traitement;
 - l'exécution d'un contrat qui lie Business France à l'Utilisateur de la Plateforme et nécessite la mise en œuvre du traitement ;
 - des obligations légales et réglementaires nécessitent la mise en œuvre du traitement.

Destinataires des données

1. Les données à caractère personnel que Business France collecte, de même que celles qui sont recueillies ultérieurement, sont destinées à :
 - Business France, en sa qualité de responsable du traitement,
 - aux services internes de Business France
 - aux éventuels prestataires sous-traitants de Business France,
 - aux bureaux et concessions de service public à l'étranger de Business France, dont certain(e)s sont situés en dehors de l'Union Européenne,
 - en fonction des demandes formulées par les Utilisateurs de la Plateforme: aux Chambres de Commerce et d'Industrie en France, aux prestataires externes (fournisseurs de solutions Team France Export) auxquels l'Utilisateur de la Plateforme a fait appel dont les catégories sont listées en annexe 1

- aux autres acteurs du dispositif français d'appui à l'internationalisation de l'économie française et partenaires de la Team France Export.
2. Business France veille à ce que seules les personnes habilitées puissent avoir accès à ces données. Certaines données personnelles peuvent être adressées à des tiers ou à des autorités légalement habilitées et ce pour satisfaire aux obligations légales, réglementaires ou conventionnelles.
 3. Les données à caractère personnel peuvent faire l'objet d'un rapprochement, d'une mutualisation ou d'un partage entre toutes les entités de Business France. Elles pourront être communiquées à ces entités pour des finalités visées dans le présent chapitre. Ces opérations sont réalisées sur la base d'instruments conformes à la réglementation applicable et aptes à assurer la protection et le respect des droits de l'Utilisateur de la Plateforme.

Transfert et durée de conservation des données

1. Nous transférons les données à caractère personnel vers les bureaux et partenaires situés en Union européenne et en dehors de l'Union européenne.

Chacun de ces transferts est encadré par des instruments juridiques conformes au cadre juridique applicable :

- la Suisse bénéficie d'une décision d'adéquation, ce qui signifie qu'elle offre aux données à caractère personnel de l'Utilisateur de la Plateforme un degré de protection équivalent à celui qui est en cours sur le territoire de l'Union Européenne.
 - les transferts réalisés vers les autres pays (Japon, Cameroun, Etats-Unis, Taiwan, Turquie, Inde, Australie, Chine, Afrique du sud) sont encadrés par une mesure de garantie appropriée : que sont les clauses contractuelles types par la Commission Européenne
2. Les durées de conservation des données à caractère personnel sont proportionnées aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, soit pendant la durée du contrat augmentée des prescriptions légales et à défaut pendant une durée de 3 ans à compter de la collecte ou du dernier échange avec Business France, mais également pour assurer le respect des obligations légales ou réglementaires auxquelles Business France est tenue.

Droits sur les données

1. Modalités d'exercice des droits :

Un Utilisateur de la Plateforme peut exercer ses droits en justifiant son identité par voie électronique à l'adresse suivante : dpo@businessfrance.fr

ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Data privacy Officer,
Business France,

77 boulevard Saint-Jacques
75014 Paris

Pour ce faire, il doit indiquer clairement ses nom(s) et prénom(s), l'adresse à laquelle il souhaite que la réponse lui soit envoyée et y joindre la photocopie d'un titre d'identité portant sa signature.

Par principe, il peut exercer sans frais l'ensemble de ses droits. Cependant en matière de droit d'accès, Business France pourra demander le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie des données qui sera demandée.

Concernant le droit d'information, Business France n'aura pas l'obligation d'y donner suite lorsque l'Utilisateur de la Plateforme dispose déjà des informations dont il sollicite la communication.

Business France informera s'il ne peut donner suite aux demandes.

Le non-renseignement ou la modification des données sont susceptibles d'avoir des conséquences dans le traitement de certaines demandes dans le cadre de la gestion de la demande de conseils/solutions de l'Utilisateur de la Plateforme et d'une manière générale dans le cadre de toute relation contractuelle.

La demande au titre de l'exercice des droits de l'Utilisateur de la Plateforme sera conservée à des fins de suivi.

2. Droit à l'information :

L'Utilisateur de la Plateforme reconnaît que la présente Charte l'informe des finalités, du cadre légal, des intérêts, des destinataires ou catégories de destinataires avec lesquels sont partagées ses données personnelles, et de la possibilité d'un transfert de données vers un pays tiers.

En plus de ces informations et dans l'objectif de garantir un traitement équitable et transparent de ses données, il déclare avoir reçu des informations complémentaires concernant :

- la durée de conservation de ses données personnelles ;
- l'existence des droits qui sont reconnus à son bénéfice et des modalités de leur exercice.

Si Business France décidait de traiter des données pour des finalités autres que celles indiquées, toutes les informations relatives à ces nouvelles finalités lui seraient communiquées.

3. Droit d'accès et à la rectification des données :

L'Utilisateur de la Plateforme dispose du droit d'accéder et de faire rectifier ses données personnelles auprès de Business France à l'adresse suivante : dpo@businessfrance.fr.

A ce titre, l'Utilisateur de la Plateforme a la confirmation que ses données personnelles sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, dispose de l'accès à ses données ainsi qu'aux informations concernant :

- les finalités du traitement ;
- les catégories de données personnelles concernées ;
- les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données personnelles ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires qui sont établis dans des pays tiers ;

- lorsque cela est possible, la durée de conservation des données personnelles envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- l'existence du droit de demander la rectification ou l'effacement de ses données personnelles, du droit de demander une limitation du traitement de ses données personnelles, du droit de s'opposer à ce traitement ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ;
- des informations relatives à la source des données quand elles ne sont pas collectées directement auprès des personnes concernées ;
- l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris de profilage, et dans ce dernier cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour les personnes concernées.

L'Utilisateur de la Plateforme peut demander que ses données personnelles soient, selon les cas, rectifiées, ou complétées si elles sont inexacts, incomplètes, équivoques ou périmées.

4. Droit à l'effacement et à la limitation des données – droit à l'opposition aux traitements :

L'Utilisateur de la Plateforme peut demander l'effacement de ses données personnelles lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- les données personnelles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- l'Utilisateur de la Plateforme retire le consentement préalablement donné ;
- l'Utilisateur de la Plateforme s'oppose au traitement de ses données personnelles lorsqu'il n'existe pas de motif légal audit traitement ;
- le traitement de données personnelles n'est pas conforme aux dispositions de la législation et de la réglementation applicable.

Néanmoins, l'exercice de ce droit ne sera pas possible lorsque la conservation des données personnelles est nécessaire au regard de la législation ou de la réglementation et notamment par exemple pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

L'Utilisateur de la Plateforme peut demander la limitation du traitement de ses données personnelles dans les cas prévus par la législation et la réglementation.

L'Utilisateur de la Plateforme peut s'opposer à un traitement de données personnelles le concernant lorsque le traitement est fondé sur l'intérêt légitime du responsable du traitement ou lorsque le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique.

5. Autres droits :

L'Utilisateur de la Plateforme a droit à la portabilité de ses données. Les données sur lesquelles peut s'exercer ce droit sont :

- uniquement ses données personnelles ce qui exclut les données personnelles anonymisées ou les données qui ne le concernent pas ;
- les données personnelles déclaratives ainsi que les données personnelles de fonctionnement ;
- les données personnelles qui ne portent pas atteinte aux droits et libertés de tiers telles que celles protégées par le secret des affaires.

Ce droit est limité aux traitements basés sur le consentement ou sur un contrat ainsi qu'aux données personnelles que l'Utilisateur de la Plateforme a personnellement générées. Ce droit n'inclut ni les données dérivées ni les données inférées, qui sont des données personnelles créées par Business France.

Lorsque les traitements de données sont fondés sur le consentement de l'Utilisateur de la Plateforme, celui-ci peut le retirer à n'importe quel moment. Business France cesse alors de traiter ses données à caractère personnel sans que les opérations antérieures ne soient remises en cause.

L'Utilisateur de la Plateforme a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil sur le territoire français et ce sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel.

L'Utilisateur de la Plateforme a la possibilité de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès et ce auprès d'un tiers de confiance, certifié et chargé de faire respecter la volonté du défunt, conformément aux exigences du cadre juridique applicable.

6. Les données à caractère personnel de l'Utilisateur de la Plateforme sont communiquées à Business France dans le cadre du dispositif public mis en œuvre dans le cadre du Guichet unique et pour toute demande d'aide à l'export formulée via la Plateforme.

Dans ce contexte, si l'Utilisateur de la Plateforme refuse de transmettre à Business France ses données à caractère personnel, qui seraient indispensables à l'exécution de sa demande de conseilS/solutions pour un projet export, ce refus aura pour conséquence l'impossibilité de traiter sa demande.

ANNEXE 1 : Catégorie des destinataires – prestataires externes

Préparer son plan d'action export

Diagnostic export

Choix des marchés

Formation

Stratégie, Organisation

Protection intellectuelle

· **Prospecter et vendre**

Prospection

Salons et Rencontres

Export avec négociants

E-commerce

Appels d'offre

Communication

· **Gérer l'opérationnel**

Logistique et transport

Douanes et Réglementation

Contrats

Gestion des risques

· **Financement et RH**

Aides et financements

RH

Mentoring Peering

